

delais paiement après jugement

Par **loulla**, le **10/02/2019** à **16:32**

Bonjour à tous et à toutes,

Il se trouve qu'après jugement rendu le 6 novembre 2018, du conseil de prud'hommes qui condamne un employeur de m'avoir licenciée sans cause réelle et sérieuse, à une indemnité. En relisant le jugement et sans nouvelles de mon avocate, je souhaiterais savoir quel était le délai de paiement de cette indemnité. Aujourd'hui le 10 février, mon avocate m'a dit qu'elle n'avait toujours pas reçu le chèque. Y a t-il un délai à respecter. Et si le délai n'est pas respecté, quelles sont les démarches que je peux effectuer ? Lettre recommandée au juge ? huissier ? que puis je faire pour obtenir enfin réparation finale.

J'ai gagné (et encore par le quart de ce que mon avocate pensais obtenir..) et maintenant je n'ai toujours pas le chèque.

J'aurais besoin de vos éclairages d'expert.

Merci d'avance.